

## ELECTION AUX FONCTIONS DE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE PARIS

2019

### DECLARATION DE CANDIDATURE

Je, soussigné (e) :

Nom de famille :

Nom d'usage :

Prénom :

Corps/grade :

Titre/fonction :

Structure d'affectation :

Adresse administrative :

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel :

**Déclare faire acte de candidature aux fonctions de président de  
l'Université de Paris.**

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature :

(de préférence de couleur bleue)

**RAPPEL** : le présent formulaire doit être accompagné d'un *curriculum vitae* et d'une déclaration d'intention du candidat. Les dossiers de candidature doivent être soit déposés, contre récépissé, auprès de la direction des affaires juridiques (Siège provisoire de l'Université de Paris, 12 rue de l'Ecole de Médecine, PARIS 6<sup>ème</sup>), soit réceptionnés par voie postale, par lettre recommandée avec accusé de réception, à l'adresse suivante : direction des affaires juridiques, Siège provisoire de l'Université de Paris, 12 rue de l'Ecole de Médecine, PARIS 6<sup>ème</sup>. Le dépôt ou la réception des dossiers de candidature doivent intervenir avant le 7 juin 2019, 17 heures, heure de Paris, terme de rigueur.